



Mai 2011

## Salut, les conteurs et les conteuses !



### **C'est le printemps !**

Après le grand rush de l'hiver, les salles ont finalement bouclé leurs programmations, les structures amies et/ou supporters de nos créations font leurs rapports d'activité, les festivals se mettent au vert,



### **C'est le printemps !**

Nous avons fini par accoucher de nos projets, spectacles, histoires nouvelles, (celles qui, automne-hiver, nous ont coûté tant de temps, d'énergie, d'angoisses, et nous ont offert des joies, de nouvelles questions et de belles surprises) Elles ont commencé à marcher sur leurs pattes, et nous les regardons prendre leur indépendance, tout doucement.



### **C'est le printemps !**

Un regard d'envie pour les jardins,  
Un désir de paresse, peut-être ?  
Un petit avant-gout d'été...

On vous écrira en aout, mais d'ici là, quelques nouvelles du pays des conteurs.

## 1/-Ce mois ci



### Les ARC

A côté des AAC (Actes Artistiques Collectifs)

Existent désormais des ARC (Ateliers de Réflexion Collective) : il s'agit mais sujets sur lesquels nous avons besoin de réfléchir ensemble. Par exemple :

- **Diffusion/production.** Un groupe s'est réuni une fois déjà autour des questions de diffusion. Ce groupe a pour but de cerner, faire émerger, rendre visible, nommer, identifier, etc. les différents points de "la diffusion de l'art du conte" (au sens général) qui coïncident peut-être plus ou moins, c'est selon... Une première rencontre a eu lieu le 24 mars à Paris. Étaient présents Jacques Combes, Marien, Karine Mazel-Noury, Catherine Zarcate, Claire Pericard, Antonietta Pizzorno, Theresa Amoon, Hélène P.

Ensemble, ils ont commencé à repérer les "dysfonctionnements" dans la diffusion, essayé d'en trouver les causes, (pour voir comment les corriger autant que faire se peut).

**Nouvelle rencontre le mardi 17 mai**, de 16 heures à 20 heures à Paris (Maison des associations, 206 quai de Valmy, Metro Jaurès). Venez nombreux !

- **L'art du conteur.** Le groupe s'est réuni à nouveau le 2 mai dernier (maison des associations du 10ème, Paris) pour continuer la réflexion sur : *un conteur, qu'est-ce que c'est ? l'Art du conteur, en quoi ça consiste ?*

Ils ont "accouché" dans la joie d'une nouvelle version de notre texte fondateur qui sera présentée à l'AG en septembre prochain.

## 2/-Echos des commissions



### 1-Commission Adhésions

**Membres actuels :** Mélancolie Motte, Annabelle Sergent, Olivier Villanove, Philippe Campiche, Nathalie Krajcik, Jacques Combe, Nicolas Bonneau, Guy Prunier

**Rapporteurs :** Nicolas Bonneau

**Mail de la commission :** [adhesion@conteurspro.org](mailto:adhesion@conteurspro.org)

#### **Les nouvelles de la commission :**

La commission a réalisé et envoyé les cartes d'adhérents et avec l'approbation du collège, fractionné le montant de l'adhésion.

L'adhésion annuelle est de 100€ de septembre à septembre. Afin de ne pas défavoriser les nouveaux adhérents qui arrivent en cours d'année, nous proposons une adhésion fractionnée en 4 périodes :

- sept/oct/nov : 100€
- dec/janv/fev : 75€
- mars/avril/mai : 50€
- juin/juill/août/ 25€

### 2-Commission Actes Artistiques Collectifs

**Membres actuels :** Régulières : Fabienne Morel, Didier Kowarski , Antonietta Pizzorno, Paule Latorre . / Ponctuelles : Jeanine Quanari, Jean-Marc Derrouen/ Singulières : Nathalie L. Julien Tauber, Florence Desnouveau, Christian Tardif, Nathalie Leone.

**Rapporteur :** Didier Kowarski

**Mail de la commission :** [aac@conteurpro.org](mailto:aac@conteurpro.org)

#### **Les nouvelles de la commission :**

Quelques rendez-vous manqués pour les régulières : les apaciens (ou « apaches », comme suggère Didier) ne sont pas toujours disponibles et il a fallu annuler des régulières... Dommage. Cherchons ensemble comment faire pour mieux organiser et profiter de ces rencontres-partages entre artistes.

Peut-être les annoncer plus tôt afin que les conteurs puissent s'organiser très en amont ? La commission demande vos lumières et vos envies à ce sujet.

**-La neuvième régulière a eu lieu le 16 mai 2011, à Paris.** Œil extérieur : **Catherine Zarcate.**

**-Les compte rendus des dernières AAC ( )** sont disponibles sur le site (onglet « nos commissions/ AAC )

**•Pour plus de renseignements, voir sur le site de l'APAC,  
dans le volet « Actes Artistiques Collectifs »**

## **4-Commission Newsletter**

**Membres actuels :** Annabelle Sergent, Anne-Gaël Gauducheau, Guy Prunier.

**Mail de la commission :** [info@conteurspro.org](mailto:info@conteurspro.org)

**Nouvelles de la commission :** prenez, s'il vous plait, l'habitude de nous faire passer des nouvelles de vos travaux en commission, des choses que vous organisez, photos, annonces, etc. La Newsletter ne donne que les infos qui nous sont parvenues.

**Nota bene :**

- Bientôt, sur le site, vous pourrez consulter toutes les Newsletters
- Pour toutes suggestions concernant la newsletter (son contenu, sa forme, etc), vous pouvez nous contacter.

## **5-Commission Représentation**

**Membres actuels :** Alain Chambot, Christine Laveder, Claire Pericard, Fabien Bagès, Chloé Gabrielli, Françoise Barret, Margherethe Hojlund, Marie Caburet, Pierre Deschamps.

**Rapporteur :** Luigi Rignanese

**Mail de la commission :** voir Anne-Gaël, Pierre, Luigi.

**Les nouvelles de la commission :**

Depuis trois mois, la commission a bien travaillé, même si ce n'est pas simple de communiquer par mail. Claire, Françoise et Luigi ont quand même réussi à organiser une rencontre pour avancer..

-Nous avons rédigé et envoyé un faire-part de naissance aux conteurs.

Vous l'avez reçu par mail avec la suggestion de le faire passer à vos amis et/ou collègues conteurs qui ne connaissant pas encore l'APAC. Nous comptons sur la diffusion militante et active des adhérents à leurs réseaux : et tant pis pour les doublons ou même triplons !

-un faire part aux institutions, plus officiel, envoyé par courrier (6 personnes au Ministère –DGCA-, les quatre du projet Mondoral, la presse spécialisée –Grande Oreille, La scène, La lettre du spectacle, Les cahiers de littérature orale, La joie par les livres- ).

-Nous sommes en train de plancher sur la notion de « représentants » de l'association au niveau local (départemental, régional) Nous espérons avoir des propositions à vous faire lors de l'AG de septembre prochain. A suivre..

Nous voulons aussi mettre en chantier des dossiers sur « *les 1000 lieux du conte* ».

Si vous avez une « spécialité », un lieu de prédilection et que vous voulez nous faire part de votre expérience, ce sera très apprécié !

## **6-Commission Site**

**Membres actuels :** Clarence Massiani, Michèle Bouhet, Philippe Berthelot, Bernadète Bidaude, Guy Prunier.

**Rapporteur :** Clarence et Guy ?

**Mail de la commission :** [site@conteurspro.org](mailto:site@conteurspro.org),

**Les nouvelles de la commission :**

-Il y a encore beaucoup de gens, semble-t-il, qui ont du mal à accéder à certaines pages.

On essaye de régler ça...

N'hésitez pas à contacter Guy Prunier au 06 80 91 62 45 pour nous signaler le problème et essayer de le résoudre .

En projet :

-Création d'une rubrique « *Articles de fond* » sur la profession.

Vous pouvez la nourrir. Si vous avez :

-des Liens vers des articles à nous envoyer

-des fichiers avec des articles rédigés à nous soumettre,

N'hésitez pas, utilisez le mail ci-dessus :

[contact@conteurspro.org](mailto:contact@conteurspro.org)

-Création d'une rubrique « *Lettres de l'APAC* », où vous trouverez les différents bulletins trimestriels.

Une façon de vous tenir au courant (en remontant le courant, justement).

-Création d'une liste de discussion (voir « annonces en vrac » en fin de bulletin)

-Création d'une rubrique : Initiative de conteuses (teurs): quoi, où et comment ? (on attend un texte de Nicolas Bonneau sur Pougne hérisson, de Jean-Claude Botton sur la marche des conteurs et de Guy Prunier sur le lâcher d'oreille...)

## **7-Commission sociologie** (les camemberts)

**Membres actuels :** Elizabeth Callandry, Bernadète Bidaude, Stéphanie James, Catherine Ambrozo, Béatrice Maillet, François Godard, Sharon Evans, Jours Mabiana

**Rapporteurs :** ( ?)

**Les news de la commission :** rien à signaler... Sauf qu'il y a un projet d'enquête en cours au niveau du ministère... A suivre donc!

## **8-Commission Transmission**

**Membres actuels :** Anne Kovalevsky, Gilles Bizouern, Sam Cannarozzi, Pierre Deschamps, Françoise Diep, Irma Helou, Jean-Claude Botton, Sonia Koskas, Catherine Zarcate, Pierre Deschamps, Toumani Kouyate.

**Rapporteurs :** Pierre Deschamps

**Mail de la commission :** chez Pierre D. et/ou Jean-Claude Botton?

**Les news de la commission :** la commission transmission a organisé un colloque à Fourchambault.

● [A propos de ce colloque, voir le : « Zoom sur... »](#)

### 3/-Echos du collège



**Les membres actuels:** Annabelle Sergent, Anne-Gaël Gauducheau, François Godard, Guy Prunier, Karine Mazel-Noury, Luigi Rignanese, Nicolas Bonneau, Philippe Campiche, Pierre Deschamps, Sylvie Vieville., Thérèse Amoon, Toumani Kouyaté.

Mail du collège : [college@conteurspro.org](mailto:college@conteurspro.org)

#### Les nouvelles du collège :

Nous nous sommes rencontrés déjà trois fois depuis la dernière AG : le 07 septembre 2010 le 30 novembre, le 08 mars 2011. Notre prochain CA aura lieu le : 30 mai prochain.

La première chose à dire, c'est qu'aucun de nous, premiers collégiens de l'APAC, n'avait mesuré le travail, la présence, la constance, la vigilance que cette fonction demande.

Et on doit vous dire que quand les commissions avancent leurs domaines respectifs et nous renvoient la balle de temps en temps, ça fait du bien. S'il vous plait, soyez attentifs à mettre vous aussi de l'énergie dans l'asso. pour ne pas user trop vos collégiens.

Outre les chantiers « de gestion ordinaire », d'activation et de réponse aux commissions, nous avons planché sur pas mal de dossiers. Entre autres :

- Un des objectifs de l'APAC est de représenter la profession vis-à-vis des institutions.

Le collège a donc travaillé dans ce sens auprès de 3 structures: le ministère de la culture, Mondoral et le RNCAP (Réseau National du Conte et des Arts de la Parole, dit "le réseau")

1.- **Le Ministère:** tout ce qui concerne le conte est inclus dans la division "théâtre". On a trouvé un interlocuteur à qui on a annoncé la bonne nouvelle, à savoir que l'Apac était née. Un rendez-vous est en cours et sera programmé avec le Ministère fin juin 2011.

2.- **Mondoral** va disparaître à fin 2011, le ministère ayant, semble-t-il, mis fin au projet.

Les 4 structures de Mondoral (CLIO à Vendôme, Arts du récit à Grenoble, Maison du conte à Chevilly-Larue, et Mythos à Rennes) essaient d'obtenir le statut de scène conventionnée.

3.- **Le Réseau** est une création de Mondoral (qui lui transfère un peu de ses subventions et détient de droit 4 places à son conseil d'administration)

L'APAC a rencontré certains membres du réseau, et s'est vu offrir une place à ce même conseil d'administration.

Cette offre a été déclinée par le collège, qui a préféré un statut d'observateur.

Il paraît évident que nous avons des choses à faire **avec** le réseau, mais pas forcément **dans** le réseau.

De manière générale et jusqu'ici, auprès de ces 3 structures, il est difficile d'obtenir des réponses claires.

- Quel bilan tire Mondoral de ses 10 ans d'existence, et de ses 1'500'000 euros (sauf erreur) dépensés ?

- Pourquoi le ministère met-il fin à Mondoral

- Sur quels critères le ministère va-t-il décider d'octroyer (ou non) des subventions aux ex de Mondoral ?

D'autres structures sont-elles concernées par ce statut de scène conventionnée ? Y aura-t-il après la fin de Mondoral, une aide spécifique au conte de la part du ministère ? Quid du Réseau après la fin de Mondoral ? Quid de l'APAC naissante au milieu de tous ces changements et de ces affaires de gros sous ?

***Affaires à suivre, donc...***



## 4/-Le saviez-vous ? (pages juridiques et techniques)

-Les pages juridiques et techniques du site servent à vous renseigner sur des aspects précis de notre métier. Il y a déjà un certain nombre de dossiers en ligne, mais ce n'est pas fini, évidemment. Si vous avez des idées de dossiers à constituer et qui seraient intéressants pour tous, allez-y!

-Anne-Gaël C. Gauducheau propose de constituer un dossier à propos du statut d'intermittent et des ateliers, cours, stages et formations en tous genres. Elle va synthétiser les différentes infos à ce sujet, afin de clarifier la question. Faites-lui part de comment vous faites, vous dans cette situation. (comment vous vous déclarez, sur quelles bases, comment vous facturez, etc...) [apac.annegael@free.fr](mailto:apac.annegael@free.fr)

-Suite à la journée sur les droits d'auteurs, Karine Mazel-Noury propose de faire un dossier à ce sujet. Il sera à consulter également dans ces pages.

[\(dans l'espace « Adhérents »\)](#)

## 5/-Zoom sur (colloque, festival, conférence et tous événements professionnels concernant la discipline)

**Le 28 mars dernier, à Paris :** Espace Jemmapes/ M° gare de l'Est

L'APAC organisait une journée : « **Conteurs et droits d'auteurs** »

Vous avez reçu par mail le compte –rendu de cette réunion... et si vous l'avez perdu, sachez qu'un dossier conte/droits d'auteurs sera visible sur le site dans les pages juridiques. Quelques mots, quand même. Dans la mesure où « nul n'est censé ignorer la loi » il est important d'être bien informé.

Les notions sont parfois complexes, ne pas hésiter à poser des questions précises aux organismes compétents. (La SACD, évidemment, et Le Centre National du Théâtre -un lieu précieux pour poser toutes sortes de questions juridiques 01 44 61 84 85. )

Pour une reconnaissance des Arts du récit par la SACD (qui cite dans ces brochures tous les autres arts excepté celui-ci), les conteurs doivent adhérer et se faire élire au CA de la SACD. Il serait également utile que des représentants de l'APAC rencontrent les administrateurs de la SACD.

**Le 18 avril dernier à Fourchambault :**

L'APAC co-organisait un colloque : « **La transmission au cœur de la pratique des conteurs** »

Il s'agissait, souvenez-vous, d'interroger les notions de transmission, et de mémoire.

La commission avait fait une consultation de l'ensemble des membres de l'APAC, pour savoir qui souhaitait faire une intervention, et quoi.

Cette journée, qui s'est déroulée dans une ambiance à la fois sérieuse et vivante, des choses importantes, belles, touchantes ont été dites et partagées.

L'ensemble des interventions a été enregistré et un compte rendu précis de la journée est en passe d'être réalisé, qui sera mis en ligne sur le site

[\(espace « Événements et rencontres »\)](#)

## 6/ Annonces en vrac



### Juin 2011

L'APAC sera présente lors de la **rencontre européenne des acteurs du conte** en 7 au 10 juin 2011 à Toledo en Espagne. Parmi 18 pays européens et plusieurs pays observateurs non-européens, elle représentera l'association nationale des artistes conteurs en France.

Pour les infos : <http://narracionoral.es/category/fest-2011/>

### Le 26 novembre 2011

à Paris. Bibliothèque L'Heure Joyeuse / M° St Michel

L'APAC organisera un colloque autour de la **parité hommes/femmes** dans nos métiers.

Vous recevrez un pré-programme de la journée par mail très bientôt. N'hésitez pas à nous manifester auprès de Claire Pericard et François Barret si vous voulez collaborer, participer, etc.

[•Pour en savoir plus sur cette journée, rendez-vous sur le site de l'APAC  
\(dans l'espace « Événements et rencontres »\)](#)





## **Nouveau ! une liste de diffusion pour s'informer de nos spectacles.**

A la création de l'APAC, nous nous sommes confrontés à deux envies contradictoires:

1: il était hors de question que l'association serve à se promouvoir personnellement. Les statuts sont très précis sur le sujet puisqu'ils prévoient l'exclusion pour tout membre qui se servirait de l'APAC pour sa promo perso.

2: A l'inverse, nous sommes membres de cette asso parce que nous sommes artistes. Et nous souhaitons aussi connaître nos camarades dans ce qui fait leur vie en dehors de l'asso, c'est à dire dans ce qu'ils font sur scène. Ça n'aurait pas grand sens de se regrouper entre artistes professionnels et de s'empêcher à toute force de voir ce que font les autres. Liste de diffusion [pub@conteurspro.org](mailto:pub@conteurspro.org)

Après moultes discussions, le collège a donc opté pour la formule suivante. Nous allons créer une liste de diffusion sur internet, réservée aux adhérents mais distincte de la liste des adhérents, et facultative. Les programmeurs ou institutions n'étant pas membres, ils n'y accéderont pas. Les membres qui ne souhaitent pas recevoir ces informations ne s'inscrivent pas, comme ça chacun est libre de ses choix. Ceux qui voudront y être inscrits pourront y annoncer leurs spectacles et recevront aussi les annonces de tous les autres inscrits.

A la réception d'une annonce, vous pourrez répondre à l'expéditeur mais pas aux autres destinataires, ceci afin de limiter la quantité de mails reçus et de réserver cette liste à son objet premier. Il s'agit bien et uniquement de permettre à ceux de nos adhérents qui le souhaitent d'être tenus au courant de ce que font les autres, en interne, et pas de faire sa pub vers l'extérieur de l'asso.

La liste vient d'être créée. Elle s'appelle [pub@conteurspro.org](mailto:pub@conteurspro.org).

Elle n'a pas encore de membres. Ceux parmi vous qui souhaitent y être abonnés peuvent le demander en écrivant à [contact@conteurspro.org](mailto:contact@conteurspro.org). Ils recevront par la suite un mail de confirmation, et la procédure sera sensiblement la même pour se désabonner, ce qui sera possible à tout moment bien entendu.

Attention: c'est seulement pour l'abonnement et le désabonnement que le modérateur de la liste intervient. Il n'est pas prévu qu'il valide les envois faits par les membres.

Autrement dit, les contenus sont sous la responsabilité des membres. Nous devons être collectivement vigilants afin que cette liste ne devienne pas ingérable, et qu'elle ne serve pas à autre chose qu'annoncer nos dates de spectacles.

C'est encore un nouvel outil que nous mettons en place, dont nous ne connaissons pas bien l'efficacité ni toutes les conséquences. Il sera géré en interne, comme tout le reste. Autrement dit, il se peut qu'on tâtonne un peu au début...

Merci donc d'écrire à [contact@conteurspro.org](mailto:contact@conteurspro.org) pour démarrer le chantier!



## Annonces du collège :

### Projets de commissions, projets d'adhérents

Certains ont des idées, des bonnes.

Des journées d'étude, de réflexion, des Singulières, des ARC (Ateliers de Réflexion Collective), des trucs intéressants, quoi. par exemple sont en cours une réflexion sur la diffusion et une journée sur la parité Hommes-Femmes.)

L'association peut être réellement partie -prenante de ces moments de réflexion et/ou d'action, mais il faut penser dans ce cas à :

**-Définir le projet le plus clairement possible** : ses objectifs, les solutions imaginées pour réaliser ces objectifs, les outils, etc.

**-Associer très en amont l'ensemble des conteurs membres de l'association.**

Les interpellier sur le sujet, solliciter les uns et les autres sur leurs compétences et leurs envies.

Nous pouvons bien sûr inviter tel ou tel « spécialiste » sur un sujet particulier, mais n'ayons pas peur de faire intervenir aussi des conteurs. Sur notre métier, nous avons des choses pertinentes à dire, non ?

-L'association a un budget (TRES) limité, mais nous pourrions sans doute participer financièrement à certaines de ces journées. Pour ça, il faut envoyer très en amont au collège un **budget prévisionnel du projet**. En fonction des ressources de l'asso, de la présentation du projet et de son budget, nous voterons – ou pas- une aide financière.

### Adhérents, justement.

Nous voulons aussi attirer l'attention des adhérents sur le rôle qu'ils peuvent jouer pour mobiliser les autres conteurs, et leur proposer de nous rejoindre.

D'une part, l'association sera ce que ses membres en feront. Plus nous serons de fous, de rêveurs et de militants, mieux nous avancerons.

D'autre part, Si nous prétendons être représentatifs de la discipline, nous avons besoin d'un nombre suffisant d'adhérents : notre poids dépend aussi de notre nombre !

### Les sous

Sous : nous présenterons les comptes en AG, mais nous savons d'ors et déjà que, s'ils ne sont pas catastrophiques, ils ne sont pas non plus très brillants. Les cotisations ne laissent pas une grande marge de manœuvre à l'asso. Il faudra sans doute réfléchir à d'autres sources de revenus.

